ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 117072

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des sports sur les recommandations exprimées dans le rapport de l'assemblée du sport intitulé « enjeux, grands axes de préconisation et mesures phares ». Pour reconnaître l'engagement, l'exemplarité et l'excellence sportive au service du rayonnement d'une France sportive à l'international, le rapporteur propose de valoriser la très haute performance. Il suggère notamment qu'un titre mondial ou olympique constitue un « droit à l'emploi », dans un service public, une entreprise partenaire, dans le respect et la limite du profil et des compétences de l'individu. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 117072
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Sports
Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 août 2011, page 9295
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)